

famille catholique, et par une telle conduite, rendez-vous digne des bénédictions de Jésus-Christ, le Prince des Pasteurs. A cette fin et pour seconder davantage vos propres désirs, nous vous envoyons notre représentant qui vous confirmera de vive voix la peine que nous ont occasionnée les tristes nouvelles qui nous sont parvenues jusqu'à ce jour et vous fera mieux comprendre encore quels ont été notre intention et notre but en l'accréditant près de Votre Majesté. Nous l'avons chargé à la fois, et de demander en notre nom à Votre Majesté la révocation des lois funestes qui oppriment l'Eglise depuis si longtemps, et de préparer avec la coopération des évêques et, là où ce sera nécessaire, avec le concours de notre autorité apostolique, la réorganisation entière et désirée des affaires ecclésiastiques.

« Votre Majesté sait très bien que pour réparer efficacement les maux occasionnés par la révolution et pour rendre au plus tôt des jours heureux à l'Eglise, il faut avant tout que la religion catholique, à l'exclusion de tout autre culte dissident, continue à être la gloire et le soutien de la nation mexicaine; que les évêques soient entièrement libres dans l'exercice de leur ministère pastoral, que les ordres religieux soient rétablis et réorganisés, conformément aux instructions et aux pouvoirs que nous vous avons donnés; que le patrimoine de l'Eglise et les droits qui s'y rattachent soient sauvegardés et protégés; que personne n'obtienne la faculté d'enseigner et de publier des maximes fausses et subversives; que l'enseignement tant public que privé soit dirigé et surveillé par l'autorité ecclésiastique, et qu'enfin soient brisées les chaînes qui jusqu'à présent ont retenu l'Eglise sous l'arbitraire et la dépendance du gouvernement civil.

« Si l'édifice religieux vient à être rétabli sur de telles bases, comme nous ne voulons pas en douter, Votre Majesté donnera satisfaction à l'un des plus grands besoins, à l'une des plus vives aspirations du peuple si religieux du Mexique; elle calmera nos inquiétudes et celle de cet illustre épiscopat; elle ouvrira le chemin à l'éducation d'un clergé savant et zélé, ainsi qu'à la réforme morale de ses sujets; de plus, elle donnera un exemple éclatant aux autres gouvernements des républiques américaines, où bien des regrettables vicissitudes ont éprouvé l'Eglise; enfin, elle travaillera efficacement, sans aucun doute, à la consolidation de son propre trône, à la gloire et à la prospérité de sa famille impériale.

« C'est pour cela que nous recommandons à Votre Majesté le nonce apostolique qui aura l'honneur de lui présenter notre lettre confidentielle. Que Votre Majesté daigne l'honorer de sa confiance et de sa bienveillance, pour lui rendre plus facile l'accomplissement de la mission qui lui est confiée. Qu'elle veuille bien aussi accorder une égale confiance aux très dignes évêques du Mexique, afin, qu'animés comme ils le sont de l'esprit de Dieu et désireux du salut des âmes, ils puissent, avec joie et courage, entreprendre, en ce qui les concerne, l'œuvre difficile de la restauration et concourir ainsi au rétablissement de l'ordre social.

« En attendant, nous ne cesserons d'adresser chaque jour nos humbles prières au Père des lumières et au Dieu de toute consolation, afin que les obstacles une fois brisés, les conseils des ennemis de tout ordre social et religieux dissipés, les passions calmées, et la pleine liberté rendue à l'Eglise de Jésus-Christ, la nation mexicaine puisse saluer dans la personne de Votre Majesté, son père, son régénérateur, la plus belle et plus impérissable gloire.

« Dans la confiance où nous sommes de voir pleinement remplir ces vœux les plus ardents de notre cœur, nous donnons à Votre Majesté et à son auguste épouse la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, en notre palais apostolique du Vatican, le dix-huitième jour d'octobre 1864. »

On croit rêver en lisant cet interminable document pour lequel a été dépensé tant de prose inutile et économisé tant de logique, de bon sens et j'ajouterai de franchise et de bonne foi, le tout mal dissimulé sous des flots d'onction. La péroraison surtout est extraordinaire. Comment! l'Empereur doit faire toutes les concessions et on ne lui en accorde aucune! On réclame de lui qu'il couvre de sa protection le nonce qui se pose en ennemi intransigeant, on lui demande d'accorder sa confiance à ces très dignes évêques qui le combattent à outrance, déloyalement, et mentent effrontément lorsqu'ils déclarent qu'ils n'ont qu'un désir sur la terre: celui de faire le bonheur du peuple mexicain qui les adore, qui donnent enfin l'exemple d'une intransigeance dictée par un sentiment de domination et de cupidité maté-

rielle des plus blâmables, et se croient encore aux temps lointains de la tyrannie de l'Inquisition ! Tout cela est monstrueux et serait incroyable si l'on n'avait pas les textes sous les yeux.

A la réception de ce factum, qui remettait tout en cause et devait rallumer la guerre, Maximilien fit mander le nonce et, sans discuter les déclarations, exigences, ou conseils du Pape, il fit connaître à son ambassadeur en un langage net, précis et dépourvu de commentaires, les nécessités que comportait impérieusement la situation des affaires cléricales au Mexique, sans s'inquiéter, du reste, de la façon dont on la jugeait à Rome. Ces exigences étaient formulées avec une sage conception de l'état des esprits comme des choses, et devaient donner à tous les intérêts raisonnablement défendus la satisfaction la plus équitable. On peut même dire que c'était une sorte de concordat susceptible de faire la pacification. Il se résumait dans les dispositions suivantes :

« 1° Le Gouvernement mexicain tolérera tous les cultes qui étaient autrefois prohibés, mais il accordera sa protection spéciale à la religion catholique, qui sera la religion d'Etat ;

« 2° Le trésor public pourvoiera aux frais du culte et paiera ses ministres de la même manière que les fonctionnaires civils ;

« 3° Les ministres du culte catholique administreront les sacrements et exerceront leur ministère gratuitement, sans qu'ils aient la faculté de rien recouvrer et sans que les fidèles soient obligés de payer quoique ce soit pour l'ecclésiastique ;

« 4° L'Eglise cède au gouvernement tous ses revenus provenant des biens ecclésiastiques nationalisés sous l'administration de la République ;

« 5° L'Empereur Maximilien et ses successeurs sur le trône, jouiront à perpétuité, vis-à-vis de l'Eglise mexicaine, de droits équivalents à ceux qui étaient concédés aux rois d'Espagne, vis-à-vis des églises d'Amérique ;

« 6° Le Saint-Père, d'accord avec l'Empereur, déterminera quels sont ceux des ordres religieux éteints pendant la République qui doivent être rétablis et l'on spécifiera la manière et les conditions dans lesquelles ils pourront subsister. Les communautés religieuses qui existent de fait pourront être maintenues, mais avec défense de recevoir des novices, jusqu'à ce que le Pape, d'accord avec l'Empereur, se soit prononcé sur leurs conditions d'existence ;

« 7° Le clergé est soumis à une juridiction ;

« 8° Dans les lieux où l'on jugera convenable de le faire, l'Empereur chargera du registre civil des naissances, mariages et décès, des prêtres catholiques qui seront tenus de s'acquitter de cette mission comme fonctionnaires civils ;

« 9° Réglementation des cimetières. »

Lorsque l'Empereur eut exposé ce programme, le prélat italien, plus irascible que ne devait le comporter son caractère épiscopal et les convenances qu'il aurait dû observer à l'égard de l'Empereur, se mit en violente colère et protesta avec véhémence contre ce qu'il appelait des attentats aux droits de l'Eglise et aux sentiments du peuple mexicain. Il se fit même plus exigeant que le Pape ne l'était lui-même dans ses revendications, et conclut en déclarant qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour traiter de pareilles questions, qu'il n'était venu que pour demander le retrait des lois de réforme, le rétablissement des ordres religieux et des couvents, etc... C'était le retour entier, absolu, à l'ancien régime, sans tenir compte des impossibilités matérielles résultant de la disparition complète des choses qu'on voulait ressusciter. En un mot, c'était de la folie. On pouvait lui demander pourquoi il était venu sans pouvoirs. Il eût dû rester à Rome. Cependant l'Empereur conserva un calme absolu et congédia cet énergumène dangereux. Mais, quelques jours après, il fit écrire par son ministre de la Justice une lettre qui était un ultimatum et mettait le nonce en demeure de formuler par écrit les déclarations qu'il avait faites à l'Empereur.

La situation se corsait, d'autant que, dès le lendemain, Mgr Meglia, plus sectaire fanatique que diplomate avisé, au lieu de mettre dans des déclarations écrites qui restent, plus de modération et d'adresse que dans des paroles qui s'envolent, apporta dans le document officiel demandé avec courtoisie, un tempérament encore plus irréconciliable, ajoutant à ses déclarations verbales un surcroît de fausseté, d'hypocrisie, de persiflage et même d'impertinence que ne serait pas permis un diplomate sans soutane.

Qu'on en juge par cette péroraison de sa lettre au ministre de la Justice :

« ... J'ai fait observer à Sa Majesté et à Votre Excellence que le Saint-Siège avait pu d'autant moins me donner des instructions sur les points dont il s'agit, qu'il ne pouvait pas supposer que le gouvernement impérial les proposerait et consommerait ainsi l'œuvre commencée par Juarez. J'ai déclaré à Sa Majesté et à Votre Excellence que jamais, à Rome, je n'avais entendu parler d'un semblable projet, ni par Sa Sainteté, ni par son secrétaire d'Etat, ni par aucune personne attachée à la cour pontificale, et que j'étais persuadé que le ministre Aguilar n'en avait jamais causé avec le Saint-Père, car, dans le cas contraire, il m'aurait donné d'autres instructions. Je passe, Monsieur le Ministre, par dessus beaucoup d'autres réflexions que je me suis permis de soumettre à la haute intelligence de Sa Majesté l'Impératrice avec une franchise toute épiscopale, et je me vois contraint de répéter à Votre Excellence que, ne pouvant traiter sur les bases du projet en discussion, je me limiterai à les transmettre par le prochain courrier au gouvernement du Saint-Siège, et que, pour le reste, je dois m'en rapporter entièrement à la lettre du Saint-Père à l'Empereur.

« J'ose m'adresser à Votre Excellence pour l'inviter à supplier, en mon nom, Sa Majesté, si dévouée au Saint-Père, de ne prendre aucune résolution contraire à l'Eglise et à ses lois, de ne point augmenter l'affliction d'un Pontife si bon

et si cruellement éprouvé, mais d'attendre l'oracle de Sa Béatitude qui ne peut être qu'à l'avantage de la religion et pour le plus grand bien de l'Empereur et de l'Empire.

« J'ai l'honneur, etc...

« *Le nonce apostolique :*

« P. F., Archevêque de Damas. »

Le surlendemain, l'Empereur répondait à ce coup de Jarnac par un coup droit qui n'admettait plus de réplique. C'était un manifeste accusant la rupture absolue avec le Saint-Siège et l'intention formelle de l'Empereur d'agir conformément aux dispositions arrêtées par la France, au principe d'équité le plus élémentaire, et enfin au bon sens et à la raison. Ce manifeste fut publié au *Journal officiel* de l'Empire. Le sort en était jeté !

C'était la rupture avec le Saint-Siège et le sacrifice des revendications folles de l'épiscopat mexicain. C'était la défaite de l'élément clérical fanatique. Comme conséquence de cette défaite, c'était le signal d'une guerre acharnée qui allait s'engager dans les ténèbres et amener les plus fatales conséquences dont Maximilien serait la plus cruelle victime ; je pourrais dire la plus innocente, car il avait accepté le programme du manifeste de l'intervention française et il devait en remplir les engagements. Mais il avait eu le tort de ne pas promulguer, dès son arrivée à Mexico, les lois reconnaissant les faits accomplis et sanctionnées par la Régence. Il avait commis surtout la faute de rechercher et d'attendre l'intervention du Pape et de son mandataire intraitable pour soulever avec Sa Sainteté un conflit dont le résultat allait déchaîner les colères irréfléchies des cléricaux réfractaires à tout esprit de conciliation.

On peut remarquer, du reste, dans les lettres de Mgr Meglia que ce prélat, sachant l'Impératrice animée d'une foi chrétienne très fervente, avait fait tous ses efforts pour exploiter ces sentiments au profit de sa cause. Et pourtant ce fut en vain. L'infortunée souveraine, avec une sorte de

prescience étrange, avait vu très clair dans la gravité du conflit. Cela ressort d'une lettre qu'elle écrivit en Europe quelques jours après la rupture.

« ... On prétend que le Saint-Père, dont le caractère est enjoué, dit souvent de lui-même qu'il est jettatore; c'est positif, car depuis que son envoyé a mis le pied sur notre sol, nous n'avons que des déboires et nous en attendons encore davantage dans un avenir prochain ! » Quelle triste prophétie de la part même d'une des victimes futures !

J'ai tenu à reproduire, aussi complètement que possible, les éléments de ce conflit qui devait être une des pierres d'achoppement de l'Empire, afin de bien établir les responsabilités et réduire à néant les assertions formulées par les écrivains qui ont accusé le maréchal Bazaine d'avoir soutenu et favorisé le cléricalisme au Mexique. C'est l'influence des conseils du Maréchal, appuyé par Almonte, qui a été prépondérante dans l'attitude résolue qu'a tenue l'Empereur Maximilien dans le règlement de cette importante affaire des lois de réforme et d'aliénation des biens du clergé et des corporations religieuses.

Du reste, une des conséquences les plus immédiates et les plus néfastes de l'irréductibilité du parti ultra-clérical et de la colère qu'il ressentit, fut l'hostilité qu'il manifesta sourdement contre le maréchal Bazaine, à qui il imputait une partie des dispositions prises par l'Empereur, et cela avec juste raison, le maréchal Bazaine ayant plusieurs fois signalé à Maximilien les mœurs inouïes et les actes coupables des membres du clergé. Dès lors celui-ci s'efforça de faire naître, par tous les moyens, même les plus déloyaux, une mésintelligence entre l'Empereur et le Maréchal, qui était pourtant son soutien le plus ferme et le plus sincère. Le parti clérical exploita dans ce but toutes les circonstances qui pouvaient lui servir avec le concours de la plus insigne mauvaise foi. Il s'appliqua avec habileté et perfidie à exploiter les sentiments dont étaient animés certains conseillers étrangers à l'Empire qui, jaloux de l'influence qu'avait sur leur Empe-

reur le représentant de Napoléon III, s'efforçaient, par les procédés les plus déloyaux, de détruire l'entente naturelle et indispensable qui existait entre ces deux puissances, et de miner la confiance que Maximilien avait mise dans le maréchal Bazaine. Toutes les occasions, même les plus invraisemblables, furent saisies dans ce but; ces ennemis malgré tout exploitèrent même les sentiments de jalousie nationale qui pouvaient naître chez certains officiers mexicains dont un amour-propre tout au moins excessif, se refusait à se plier à l'obligation d'être placés sous les ordres d'un officier français.

Il faut reconnaître que la situation était parfois délicate, mais elle s'imposait. Celle du commandant en chef l'était elle-même depuis l'arrivée de l'Empereur. Et pourtant, ainsi qu'il est d'usage de la part des grandes puissances, le Gouvernement français avait eu la précaution de faire inscrire dans le traité de Miramar que le commandement des places et la direction des opérations militaires appartiendraient, en toutes circonstances, au commandant français, quel que fût son grade. Je veux bien reconnaître que, dans divers cas exceptionnels, nos officiers devaient apporter un certain tempérament dans l'application de ce principe, ce qui eut lieu du reste. Mais il n'est pas moins vrai que certains officiers mexicains manifestèrent quelques froissements d'amour-propre plus ou moins justifiés d'un côté comme de l'autre. Avec l'orgueil qui caractérisait le plus souvent les moins autorisés à en avoir, il était inévitable que des réclamations se produiraient. Dans ces circonstances regrettables, il eût été convenable que les grands chefs fissent tous leurs efforts pour apaiser et concilier. Les instructions du Maréchal furent toujours conformes à ce sentiment. Parfois même, celui-ci n'hésita pas à sévir dans des cas, fort rares du reste, où des officiers français avaient un peu forcé la note. Il n'en fut malheureusement pas ainsi du côté mexicain, surtout autour de l'Empereur, où des conseillers néfastes importés d'Europe, cherchant toutes les occasions d'attiser le feu, pre-

naient stupidement et par principe le parti des réclamants mexicains quels qu'ils fussent, et poussaient l'Empereur à inonder le quartier général français d'observations et de réclamations, la plupart non fondées, souvent grotesques. De là, des échanges de correspondances parties du palais et comportant trop souvent un caractère regrettable. On ne s'en tint malheureusement pas aux questions de personnes; on écouta aussi les récriminations des chefs mexicains qui se permettaient de critiquer les opérations militaires de nos colonnes et de nos détachements. C'était pitoyable. Le Maréchal, obligé de demander des explications aux officiers mis en cause, recevait des rapports détaillés et souvent des ripostes fort justes qu'on était obligé de transmettre au cabinet de l'Empereur. Toute cette polémique militaire, exploitée par la camarilla impériale, ne faisait que compliquer les affaires et aigrir les esprits, d'autant que l'Empereur Maximilien se montrait d'une faiblesse et d'une partialité souvent révoltantes, et que son entourage était une potinière dont les clameurs devenaient insupportables pour l'état-major français et le cabinet politique et militaire du Maréchal, qui dut même augmenter son personnel. Hélas ! Ça ne devait que croître et enlaidir !

Pourtant, la lâcheté du corps mexicain qu'avait soutenu si inutilement, à Culiacan, le commandant Gasielle avec ses turcos et les marins du *Lucifer*, aurait bien dû rendre plus modestes les officiers de l'armée impériale.

J'ai dit et montré combien la situation du commandement des troupes françaises était délicate, grâce à la faiblesse et à la légèreté d'esprit de Maximilien. Je dois ajouter que cette situation avait été prévue depuis longtemps par l'Empereur Napoléon et par le ministre de la Guerre de France. En effet, au mois de juillet de cette année, au moment où il venait d'apprendre l'entrée de Maximilien à Mexico, Napoléon III écrivait au général Bazaine : « ... Votre position doit être difficile et délicate; mais votre tact et votre caractère ferme et loyal vous feront, je n'en doute pas, triompher de

tous les obstacles... » Certes oui, Bazaine avait du tact et un caractère ferme et loyal, et il en dépensait des trésors; mais il avait à combler un tonneau de Danaïdes et il ne devait pas parvenir à triompher de gens de parti pris, qui n'ont jamais cessé, depuis cette époque, de semer les obstacles sur ses pas.

Le plus grave, c'est que ce gâchis naissant commençait à engendrer dans notre propre armée des tendances d'appréciations, de discussion, qui allaient devenir très regrettables. Nos généraux, harcelés sans cesse par ces demandes d'informations, d'explications dont ils ne comprenaient pas bien la portée et dont ils ignoraient la cause et l'origine relatives à leurs actes ou à ceux de leurs subordonnés, commençaient à être agacés. Ne pouvant se rendre compte des tracasseries auxquelles était soumis constamment leur grand chef, ils étaient inquiets et murmuraient. Quelques-uns, et des plus haut placés, ne savaient pas suffisamment modérer leur mauvaise humeur dans les lettres qu'ils écrivaient en France. Ils étaient de bonne foi, je le veux bien, mais cette bonne foi était mal éclairée, mal informée, en raison de l'éloignement de la capitale, foyer des intrigues. Leurs correspondances commentées, amplifiées, mal jugées, quelquefois même volontairement, jetaient le trouble dans les esprits et trompaient l'opinion publique. Cette influence injuste et funeste s'est prolongée jusqu'à la fin et a été la cause déterminante de tous les jugements non fondés qui ont inspiré jusqu'à présent une histoire absolument fausse, de ce qu'on a appelé, en termes aussi regrettables qu'injustes, l'aventure mexicaine, et qui ont réparti de la façon la plus inexacte les plus graves responsabilités.

Il existait malheureusement, dans un autre ordre d'idées, un important sujet de discussions qui devait rendre plus difficiles encore les relations entre tous les éléments de l'action gouvernementale et de celle de l'intervention française : c'était la question financière. On dit que « lorsqu'il n'y a plus de foin au râtelier, les chevaux se battent ». Cela